

DEPARTEMENT DE L'ISERE
ARRONDISSEMENT DE VIENNE
Canton de L'ISLE D'ABEAU

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N°2017-09

COMMUNE DE TRAMOLÉ

En exercice : 15
Présents : 13
Pouvoir : 0
Votants : 13

L'an deux mil dix-sept
Le 16 février à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de TRAMOLÉ
s'est réuni en session ordinaire, à la mairie
Sous la présidence de Jean-Michel DREVET, Maire

Date de la convocation : 9 février 2017

OBJET : APPROBATION DE LA CONSTRUCTION D'UNE EXTENSION
DE LA CANTINE DU GROUPE SCOLAIRE

PRESENTS : Jean-Michel DREVET, Michel PERRET, Marcel BERTHIER, Sébastien GUILLAUD, Bruno BESANÇON, Florence MANDON, Arnaud DUCCELLIER FAUVY, Erwan BRACCHI, Fabien ORCEL, Sylvie SABATIER, Jean-Michel PIDOLOT, Pascale CHOTEL, Philippe PELLET

EXCUSES : Maurice BONNET-PIRON, Benoist CHAMARAUD.

Secrétaire de séance : Sylvie SABATIER

Conformément aux statuts du S.I.V.U. du groupe scolaire Culin-Tramolé qui imposent une délibération des deux conseils municipaux de Culin et Tramolé pour tous travaux excédant 40.000€,

Suite au devis estimatif de 90.280 € HT fourni par Monsieur Daniel RUET, Architecte mandaté par le S.I.V.U. pour le projet de construction d'une extension de la cantine du groupe scolaire,

Le Conseil Municipal de Tramolé après délibération, avec 12 voix pour et 1 contre :

DONNE son accord pour la réalisation des travaux d'extension de la cantine du groupe scolaire.

Jean-Michel DREVET
Maire de Tramolé



Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
Transmis à la Sous-Préfecture de VIENNE
Visé par le contrôle de la légalité et affiché
Certifié exécutoire